

N° 2024-042

## Parc national de La Réunion

### Fonction : Chargé.e de mission « Agro-environnement »

**Corps/Grade** : Poste de catégorie A ouvert aux agents titulaires de la fonction publique (État, Fonction Publique Territoriale ou Hospitalière), par voie de détachement, pour une durée de 3 ans (renouvelable) ou par contrat pour les personnes non titulaires pour une durée de 3 ans (renouvelable).

**Poste vacant** : 1<sup>er</sup> janvier 2025

### Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires. La mise en œuvre de la charte sur l'ensemble des enjeux se fait à travers des programmes pluriannuels d'actions prioritaires, identifiées et construites avec les différents partenaires du territoire. C'est autour de ces plans d'actions que les différents services construisent leurs programmes de travail et que sont mobilisés les moyens humains et financiers de l'établissement.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financiers de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord)

### Finalités du métier/rôle

Le chargé.e de mission « Agro-environnement » intervient au sein de l'établissement public sur la conciliation de la préservation des patrimoines du parc national avec le développement de pratiques agricoles et pastorales respectueuses des patrimoines de l'île.

A ce titre, il/elle a en charge :

- La définition et le pilotage de la mise en œuvre d'une stratégie partenariale de l'établissement sur les thématiques en lien avec sa fiche de poste,

- Le pilotage et la mise en œuvre des actions de l'établissement relatives à l'encadrement et l'accompagnement des activités agricoles en cœur de parc national, notamment dans une logique d'amélioration et de durabilité des pratiques dans un contexte de changement climatique,
- L'accompagnement des services et secteurs de l'établissement du Parc national dans la définition et la mise en œuvre de projets concernant les thématiques en lien avec sa fiche de poste,
- Le pilotage d'actions contribuant à la conservation des espèces végétales à enjeux, et plus particulièrement celles en lien avec les filières de production de plants pour les opérations de restaurations des habitats ou pour diminuer la pression du braconnage,
- La contribution à la valorisation des produits locaux identitaires du parc national, notamment ceux issus de l'agroforesterie, au travers notamment de la marque Esprit Parc national de La Réunion.
- L'accompagnement des territoires dans l'aire d'adhésion à la transition agro-écologique.

### **Missions et activités principales**

II.elle pilote :

- la rédaction et la mise en œuvre de la stratégie partenariale de l'établissement ,
- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan d'action de l'établissement relatif aux activités agricoles et pastorales sur le territoire du parc national ;
- la définition de doctrines et plans d'actions de l'établissement ou partenariale sur les thématiques le.la concernant, et plus particulièrement dans le cirque de Mafate et en cœur cultivé ;
- la rédaction des actes liés aux activités agricoles et pastorales en cœur de parc national ;
- le cas échéant, la mobilisation de financements extérieurs et l'animation de projets partenariaux.

II.elle contribue :

- à l'instruction des demandes d'autorisation pour les travaux relatifs aux activités agricoles ou pastorales en cœur de parc national ;
- à la mise en œuvre du projet REMINAT tranche 1, et plus particulièrement il pilote les actions relatives à la caractérisation des interfaces (action 5.1) et celles relatives à l'expérimentation de parcelles agro-forestières et d'élevage (action 5.2) ;
- aux projets pilotés par les services et secteurs sur les thématiques le.la concernant, et notamment ceux concernant le cirque de Mafate, St Philippe, St Joseph et Ste Rose ;
- à l'élaboration des supports de communication et de sensibilisation, ainsi que de guides techniques en lien avec ses missions ;
- à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets des partenaires sur les thématiques le.la concernant.

II.elle assure la rédaction des rapports, présentations et actes en lien avec ses mission.

II.elle est le référent.la référente de l'établissement auprès de ses partenaires dans :

- les groupes de travail de définition des stratégies et plans d'actions relatifs à l'agro-environnement (Département, DAAF, Chambre d'Agriculture de La Réunion, SAFER, ONF, ARMEFLHOR, APLAMEDOM...),
- les commissions techniques relatives à l'agri-environnement (COSDA, CROPSAV, CPR RITA...).

## **Activités annexes**

- Veille technique et réglementaire sur les thématiques le.la concernant ;
- Capitalisation d'expériences comparables menées dans d'autres structures et/ou d'autres territoires (aires protégées, sites patrimoniaux...) ;
- Participation aux projets et demandes ponctuelles émanant du réseau des parcs nationaux sur les thématiques le.la concernant ;
- Accompagnement de la conception et/ou de la réalisation d'interventions et de formations internes ou à destination de partenaires.

## **Position dans l'organisation / liens hiérarchiques et fonctionnels**

Le.la chargé.e de mission « Agro-environnement » exerce ses missions au sein du Service Appui à l'Aménagement et au Développement Durable (SAADD) sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de la cheffe de service, en lien étroit avec le.la chargé.e de mission « Gestion des forêts et agroforesterie » (poste en cours de recrutement).

Le SAADD a pour mission d'orienter et d'accompagner les activités humaines sur le territoire du parc national (cœur et aire d'adhésion) dans les domaines de l'aménagement du territoire (plans, programmes, projets et travaux liés), des paysages, de l'agriculture et de la sylviculture, du tourisme, des activités et sports de pleine nature...

Il-elle est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des unités de travail (services et secteurs), et également en lien avec les partenaires institutionnels (DAAF, Région, Département, ONF, D...).

## **Compétences requises**

### **Savoirs, connaissances**

- Expérience avérée dans la gestion de projets agro-environnementaux dans une aire protégée ;
- Expérience dans l'accompagnement ou le travail avec les agriculteurs ;
- Expérience en matière de gestion de projet ;
- Connaissance sur la gestion des ressources (pastorale, forestière, sols, eau...) ;
- Connaissance en agro-écologie et agroforesterie, notamment en contexte tropical ;
- Connaissance en réalisation de diagnostic technico-économique et environnemental (diagnostic agraire, analyse d'exploitation agricole) ;
- Expérience dans la réalisation et le suivi d'études en régie ou confiée à des prestataires (rédaction de cahier des charges, suivi administrative et technique de prestation...) ;
- Connaissance des procédures de commandes publiques, de suivi et de mise en œuvre d'un budget ;
- Connaissance des réglementations et politiques en lien avec la finalité du poste ;
- Connaissance des acteurs et du contexte institutionnel en lien avec la finalité du poste ;
- Connaissance des politiques, réglementations et dispositifs d'aide, nationaux et européens en matière d'agriculture et de développement rural (Politique Agricole Commune, FEADER, programme LEADER, MAEC, ...) ;
- Connaissance de base des patrimoines naturels, culturels et paysagers du territoire du parc national ;
- Connaissance du fonctionnement d'un établissement public.

### **Savoir-faire, savoir-être et aptitudes**

- Capacités d'analyses techniques et réglementaires de projets ;
- Capacité d'évaluation des impacts des projets sur les patrimoines du parc national ;
- Capacité à animer des réunions et à mobiliser les acteurs en mode participatif ;
- Capacité à dialoguer avec des interlocuteurs divers (internes, partenaires, prestataires, etc.), aptitude à la communication interpersonnelle et au dialogue territorial,
- Pratique des logiciels de bureautiques (texte, calcul...) ;

- Capacité d'expressions orale et écrite, d'analyse et de synthèse.
- Rigueur dans le pilotage et la mise en œuvre de ses missions ;
- Respect des procédures et des délais ;
- Capacité à rendre compte ;
- Capacité à travailler de façon autonome et en équipe pluridisciplinaire ;
- Capacité de propositions, d'innovations, et de créativité ;

La connaissance :

- des acteurs locaux et du contexte institutionnel de La Réunion ;
- des outils SIG type QGIS,
- de gestion de marque ou label,

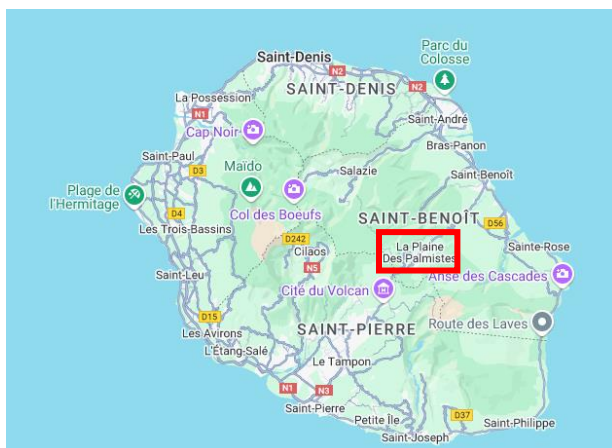
serait un plus.

### Conditions et moyens d'exercice

La fonction nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements sur l'ensemble de l'île, et dans le périmètre du parc national.

### Conditions d'accès au poste

- Ingénieur, master II ou équivalent avec expérience confirmée d'au moins 3 ans ;
- Permis de conduire B ;
- Bonne condition physique.
- Pas de télétravail



**Localisation du poste :** Siège du Parc national de la Réunion - Plaine des Palmistes. Pas de télétravail.

### Conditions de rémunération :

- Pour les candidats fonctionnaires : selon dernière situation statutaire
- Pour les candidats contractuels : selon conditions de reprise d'ancienneté prévues au décret n°2016-1697 (sur présentation de justificatifs d'emploi) et de classement sur la grille de rémunération des personnels de

conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau.

### Dossier de candidature et date limite de candidature :

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae accompagnée de la dernière décision ou arrêté de situation indiciaire pour les candidats fonctionnaires est à transmettre

- **exclusivement par courriel** à l'adresse suivante : [contact-rh@reunion-parcnational.fr](mailto:contact-rh@reunion-parcnational.fr), avec demande d'accusé de réception automatique.

**La date de disponibilité du candidat devra être précisée.**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **31 décembre 2024**.

### Personnes à contacter pour information :

Service RH

[contact-rh@reunion-parcnational.fr](mailto:contact-rh@reunion-parcnational.fr)